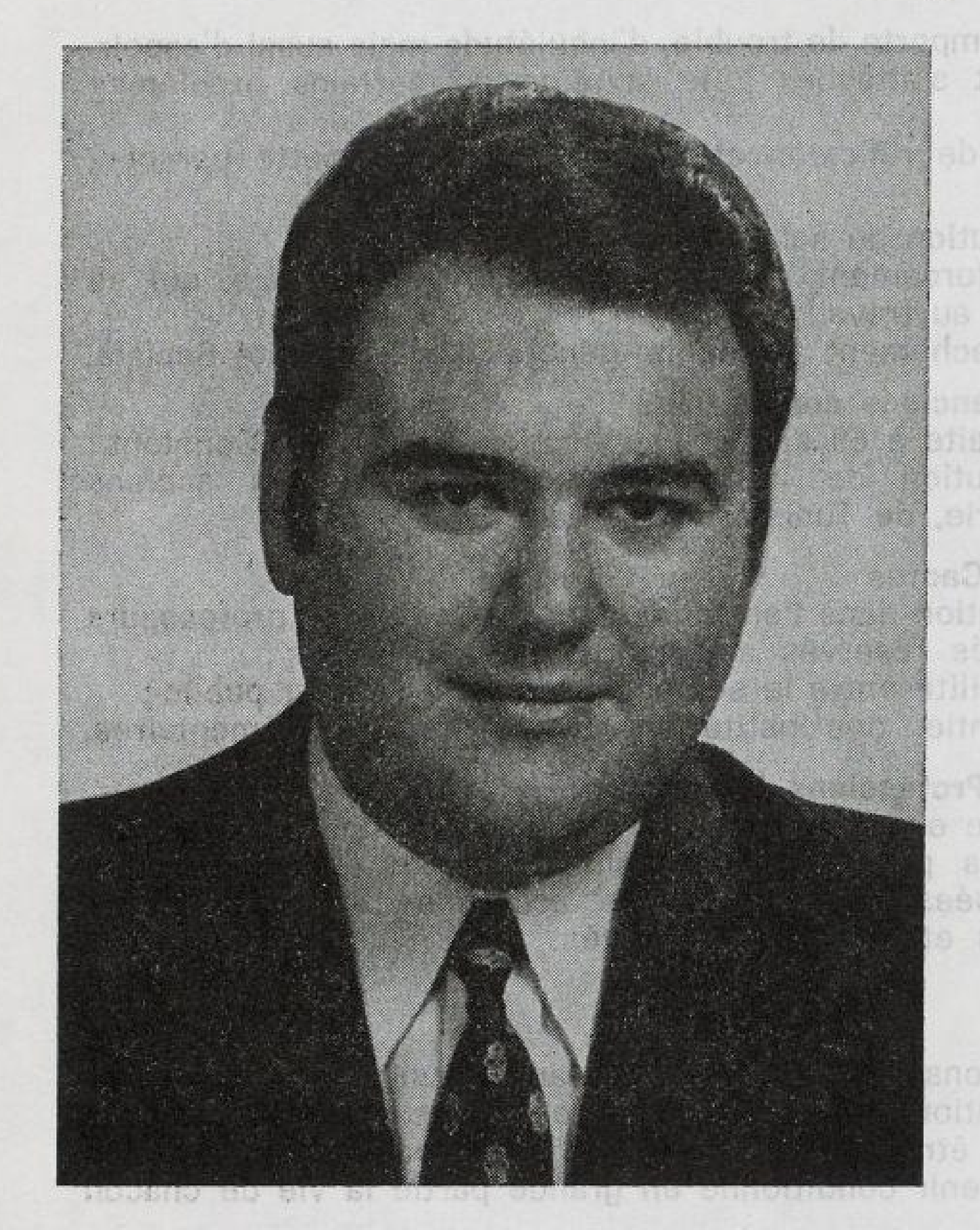
REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE L'ALLIER - 3ème CIRCONSCRIPTION GANNAT

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 4 MARS 1973

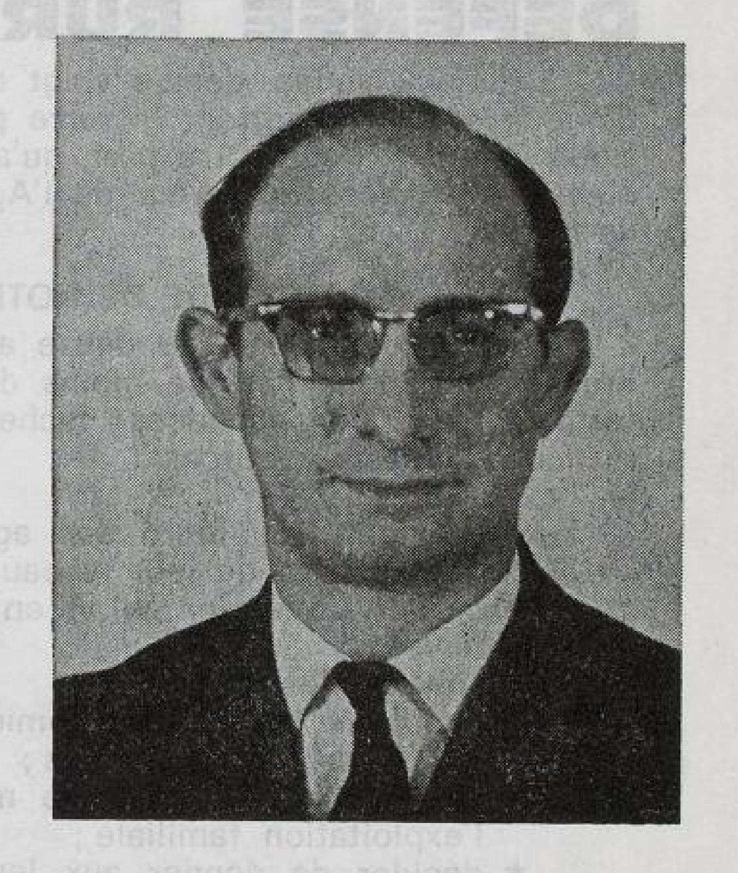
POUR LE BOURBONNAIS

UN DÉPUTÉ JEUNE, EFFICACE, AU SERVICE DE TOUS



- **Vous ne voulez plus du Député Communiste sortant.**
- **Vous refusez d'accorder votre confiance au candidat de l'U. D. R.**

VOUS VOTEREZ POUR



Jacques DUPUYDAUBY

Secrétaire Parlementaire

Candidat Modéré d'Union Républicaine

et son suppléant :

Jean DURIN

Ingénieur · Maire de Audes

Vous êtes opposé à une majorité inconditionnelle quelle qu'elle soit:

Vous direz non aux extrêmes

Vous êtes partisan du changement dans l'ordre:

Vous souhaitez que la France soit gouvernée au centre

Vous êtes soucieux des intérêts de notre Département:

Vous élirez un parlementaire présent en Bourbonnais et actif à l'Assemblée Nationale

Votre Député doit servir à quelque chose

Seules des réformes profondes peuvent nous faire l'économie d'une révolution dans les années à venir.
Dans cet esprit, il est indispensable et urgent :

★ **d'abolir la centralisation en redonnant leurs rôles aux corps intermédiaires ;**
★ **de remettre les technocrates à leur place ;**
★ **d'établir de nouveaux rapports dans la vie économique ;**
★ **de corriger les désordres et les injustices causés par la croissance.**

Etre un Député efficace, c'est, d'une façon générale, agir sur le plan législatif dans l'intérêt de la communauté nationale en fondant son action sur les justes revendications de ceux que l'on représente.

Etre un représentant efficace du Bourbonnais à l'Assemblée Nationale impose à celui qui en a la charge d'agir avec une particulière détermination dans deux domaines fondamentaux : la Défense Rurale et le Progrès Social.

PROGRES SOCIAL

Nous vivons en période de transformation avec tout ce que cela comporte de trouble, d'inquiétude mais aussi d'espoir.

L'action d'un député ne peut porter sur tous les sujets. Mieux vaut s'attacher à la solution de certains problèmes précis que d'avoir des idées sur tout et de n'agir en rien.

Le premier devoir de l'homme public est celui d'un effort incessant de réflexion et d'innovation. Dans cette perspective, nous proposons :

Pour les Jeunes
— la suppression de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans ;
— la garantie d'un premier emploi par la mise à leur disposition d'un nombre de postes dans l'Administration et dans les entreprises, en fonction de la totalité du personnel employé ;
— la gratuité absolue de l'enseignement et l'amélioration du système d'attribution des bourses.

Pour les personnes âgées
— une aide pécuniaire aux familles qui accueillent un parent direct âgé de plus de 65 ans ;
— l'harmonisation des régimes de retraites par l'instauration générale d'un système de pension par points.

Pour les Commerçants et Artisans
— une législation fixant les modalités d'implantation des magasins à grande surface par rapport aux commerces indépendants déjà existant ;
— la réforme de la patente et l'amortissement fiscal des fonds de commerce ;
— l'institution du salaire fiscal ;
— le renforcement des peines encourues par ceux qui se livrent au travail noir ;
— le rattachement au régime général de la Sécurité Sociale.

Pour les anciens combattants
— la retraite à 60 ans et l'application du rapport Constant ;
— l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

Pour les Cadres
— la création dans l'enseignement de postes de professeurs associés réservés aux cadres âgés licenciés ;
— la mobilité entre le secteur privé et le secteur public ;
— le maintien des institutions de retraites complémentaires.

Pour les Professions libérales
— la prise en compte par le fisc d'une partie au moins des revenus professionnels comme salaire auquel seraient appliquées les défalcations accordées aux traitements publics et aux salaires privés.

DEFENSE RURALE

Chaque année, depuis vingt ans, nous voyons de nouvelles exploitations se fermer, Chaque année, un nombre croissant de jeunes ruraux quittent la terre pour aller travailler en ville. Cette situation déplorable va-t-elle continuer à s'amplifier ? Nous pensons, pour notre part, qu'au lieu d'être subie, cette évolution doit être conduite. Pour ce faire nous demandons des mesures efficaces en faveur de l'Agriculture et de nos communes dont l'avenir conditionne en grande partie la vie de chacun de nous.

I. — SAUVEGARDE DE NOTRE AGRICULTURE

Conçue il y a plus de douze ans, la Politique Agricole Française manque pour le moins de perspectives à moyen terme. Trois conséquences fâcheuses découlent de ce manque d'idées directrices :
— l'exode rural ;
— l'endettement très lourd des agriculteurs ;
— la baisse relative de leur niveau de vie.

Devant cette situation qui va en s'aggravant, les Pouvoirs Publics doivent :

1. — **Au niveau des options**
★ maintenir le poids économique de l'Agriculture dans les structures nationales ;
★ affirmer la nécessité de maintenir la primauté de l'exploitation familiale ;
★ décider de donner aux jeunes la possibilité technique et financière d'accéder à la gestion des exploitations.

2. — **Sur le plan budgétaire et financier**
★ augmenter la masse des crédits d'équipements ;
★ réajuster et indexer les prix à la production ;
★ améliorer les conditions de l'habitat rural en accordant des prêts à cet effet aux jeunes agriculteurs.

3. — **A l'échelon européen**
★ supprimer les importations abusives et désordonnées ;
★ faire en sorte que les éleveurs bénéficient de la politique agricole commune au même titre que les autres catégories.

4. — **Pour le Bourbonnais**
★ classer la totalité du département de l'Allier en zone de rénovation rurale ;
★ créer des pôles de développement en milieu rural.

II. — MAINTIEN DE NOS COMMUNES

Face au désir affirmé actuellement par tous de décentralisation, la fusion des communes apparaît comme un repli administratif profondément contradictoire. Cette fusion, donnerait à n'en pas douter, le coup de grâce à nos communes.

Nous affirmons donc la nécessité de maintenir, en l'améliorant, l'actuelle organisation administrative. Pour ce faire, il est indispensable :

1. — de redonner aux Elus locaux le pouvoir de gérer comme ils l'entendent, sans directives incessantes de la Tutelle.

2. — de trouver des formes de coopération communale qui permettent, par l'adhésion volontaire des communes, de réduire certaines dépenses.

3 — de réformer complètement les Finances locales. Le Régime actuel est profondément inadapté aux nécessités modernes et aux exigences des populations. C'est là que réside le mal profond des Communes et pas ailleurs. Une véritable réforme doit avoir pour effet de leur donner des moyens d'existence. Ceci suppose entre autres :

— le transfert à l'Etat des charges qui lui incombent (en particulier l'enseignement) ;

— la ristourne de la T. V. A. payée au titre des travaux communaux ;

— la réforme du régime des subventions d'équipement.

Vous voterez pour Jacques DUPUYDAUBY

Vu, Le Candidat

IMP. CHANOT - ST-POURCAIN-SUR-SIOULE